



## Marché à procédure adaptée de travaux

(Articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique)

### Marché LPO-EL-1

## Règlement de consultation

### Table des matières

1-	Objet du marché.....	2
1.1-	Objet du Marché.....	2
1.2-	Maître d'ouvrage .....	2
1.3-	Maître d'œuvre.....	2
2-	Conditions de la consultation .....	2
2.1-	Etendue de la consultation.....	2
2.2-	Tranches et lots.....	2
2.3-	Options – Variantes .....	2
2.4-	Durée du marché – délai de livraison et pose .....	2
2.5-	Unité monétaire – délai de validité des offres .....	3
2.6-	Prix.....	3
2.6.1-	Régime des prix .....	3
2.6.2-	Révision des prix.....	3
2.7-	Mode de règlement du marché.....	3
2.8-	Litiges éventuels .....	3
3-	Composition des candidatures et offres.....	3
3.1-	Visite préalable à la remise des offres.....	3
3.2-	Pièces à fournir .....	3
3.2.1-	Pièces à fournir au titre de la candidature .....	3
3.2.2-	Pièces à fournir au titre de l'offre.....	4
4-	Jugement des offres .....	4
4.1-	Jugement des offres .....	4
4.2-	Attribution du marché .....	4
5-	Conditions d'envoi ou de remise des offres .....	4
5.1-	Date limite de remise des offres.....	4
5.2-	Remise des offres .....	4

## 1- Objet du marché

### 1.1- Objet du Marché

La consultation concerne l'aménagement intérieur des locaux relatifs à l'enseignement de la pharmacie de l'unité de formation par apprentissage du lycée polyvalent Elisa Lemonnier de Douai.

Le détail des travaux est inclus au cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) annexé au présent marché.

Les clauses du cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) des marchés publics de travaux sont applicables au présent marché.

En cas de conflit entre ledit C.C.A.G. et le présent marché, les clauses contenues dans ce dernier prévaudront.

### 1.2- Maître d'ouvrage

Monsieur Pascal DUPUICH, Proviseur du lycée polyvalent Elisa Lemonnier.

Lycée polyvalent Elisa Lemonnier, 817 rue Charles Bourseul BP 80809, 59508 DOUAI CEDEX

Tél. : 03 27 71 51 71

### 1.3- Maître d'œuvre

Monsieur Michel JOHNSON, employé dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux décrits.

Lycée polyvalent Elisa Lemonnier, 817 rue Charles Bourseul BP 80809, 59508 DOUAI CEDEX

Tél. : 03 27 71 51 71.

## 2- Conditions de la consultation

### 2.1- Etendue de la consultation

Le présent marché de travaux est un marché public passé selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

### 2.2- Tranches et lots

Le présent marché à bons de commande est scindé en cinq (5) lots :

- Lot n°1 : Dépose de l'existant et cloisonnement
- Lot n°2 : Plomberie et traitement de l'air
- Lot n°3 : Electricité
- Lot n°4 : Sols
- Lot n°5 : Peinture

Les prestations liées à chacun des lots sont détaillées dans le C.C.T.P.

Les opérateurs économiques peuvent répondre de 1 à 5 lots. Chaque réponse à un lot fait l'objet d'un acte d'engagement distinct.

### 2.3- Options – Variantes

Les variantes sont autorisées.

### 2.4- Durée du marché – délai de livraison et pose

Le marché est valable, à compter de la notification, pour l'ensemble de la durée des travaux

## 2.5- Unité monétaire – délai de validité des offres

L'unité monétaire du marché est l'Euro (€).

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 2.6- Prix

### 2.6.1- Régime des prix

Les prix des prestations inclus dans l'offre du candidat sont principalement unitaires. La visite préalable doit permettre aux candidats d'effectuer les relevés leur permettant de dimensionner leur offre en quantité et de produire le devis détaillé demandé.

Lorsque le candidat ne peut appliquer un prix unitaire à certaines des prestations, un prix forfaitaire peut néanmoins être appliqué pour les prestations concernées.

### 2.6.2- Révision des prix

Les modalités de révision de prix sont précisées dans le C.C.A.P.

## 2.7- Mode de règlement du marché

Le paiement se fera par mandat administratif, à compter de la réception de la demande de paiement par le maître d'ouvrage, dans un délai global de trente (30) jours.

Les conditions de règlement sont dans le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.).

## 2.8- Litiges éventuels

Toute contestation intervenant entre les parties est de la compétence du Tribunal administratif de Lille sis 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire.

# 3- Composition des candidatures et offres

## 3.1- Visite préalable à la remise des offres

Une visite préalable est obligatoire dans le cadre de ce marché. Elle doit permettre aux candidats de dimensionner leur offre selon les prestations demandées en termes de quantités et de prix.

Les visites sont possibles aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 17 janvier 2024 à 14h00
- le mercredi 24 janvier 2024 à 14h00

Un certificat de visite est remis aux candidats qui doivent le joindre à leur offre.

## 3.2- Pièces à fournir

Les dossiers sont à remettre selon les conditions fixées à l'article 5 du présent règlement de consultation et comprendront les pièces suivantes :

### 3.2.1- Pièces à fournir au titre de la candidature

Conformément aux articles R2143-3 du Code de la commande publique ;

- Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles
- Moyens en personnel et en matériel
- Si le candidat est en mesure de la fournir : liste des travaux similaires de moins de 3 ans.

Le titulaire du marché doit justifier qu'il dispose d'une police d'assurance en cours de validité, garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir en cas de dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers à l'occasion des prestations, objet du marché.

### 3.2.2- Pièces à fournir au titre de l'offre

- Le projet d'acte d'engagement qui vaut également cahier des clauses administratives particulières C.C.A.P selon le modèle inclut dans le DCE pour chacun des lots auquel le candidat souhaite soumissionner, daté, signé par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)
- Le devis détaillé de l'entreprise avec décomposition des prix selon le présent règlement et le C.C.A.P.
- Le certificat de visite sur site

## 4- Jugement des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles L2152-5 à L2152-9 du Code de la commande publique.

Les offres incomplètes, inappropriées, irrégulières ou inacceptables seront éliminées.

### 4.1- Jugement des offres

Les critères suivants seront pris en compte pour le jugement des offres conformément aux articles L2152-7 à L2159-9 du Code de la commande publique :

Prix	50%
Valeur technique de l'offre	40%
Démarche de responsabilité sociale et environnementale appliquée à l'offre	10%

Le critère prix sera jugé au regard de la décomposition des prix telle qu'elle est souhaitée dans les documents de consultation.

### 4.2- Attribution du marché

L'offre la mieux placée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise, dans un délai de dix (10) jours, ses attestations sociales et fiscales.

A défaut de produire ces documents dans le délai fixé, l'offre du candidat attributaire sera rejetée et il sera éliminé.

Le candidat suivant sera alors sollicité pour produire les pièces correspondantes avant que le marché ne lui soit attribué.

## 5- Conditions d'envoi ou de remise des offres

### 5.1- Date limite de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 9 février 2024 à 12h00.

### 5.2- Remise des offres

Les offres sont déposées sur l'espace acheteur du site AJI : <https://mapa.aji-france.com>.